



Maison des Sports de la Somme, 2 rue Lescouvé, 80000 Amiens

Tél : 06 50 59 94 22

Mail : [secretariat.cdt80@gmail.com](mailto:secretariat.cdt80@gmail.com)

<https://www.cdt80.com>

## **Règlement des championnats de la Somme Senior 2024**

### Article 1- Conditions de participation

Les championnats individuels de la Somme sont réservés aux joueurs et joueuses de catégorie Junior, Senior ou Vétéran, de nationalité française, licenciés dans le département de la Somme.

### Article 2 : Montant

Le droit d'engagement de 10 euros mais il est gratuit pour les joueurs et joueuses ayant participé à deux tours de critérium fédéral,

### Article 3 : Durée des parties

L'ensemble des parties se joue au meilleur des 5 manches.

### Article 4 : Titres attribués

- Champion de la Somme simple Senior Messieurs
- Champion de la Somme simple Senior Dames

### Article 5 : Engagements

Les inscriptions devront être envoyés par mail au Secrétariat du CD Somme ou par courrier accompagné des frais d'inscriptions (par chèque) à l'adresse suivante (ou par virement à l'ordre du CD Somme TT):

*CD SOMME TT, chez M.PIGOT Didier  
15 rue Cahos  
80310 HANGEST SUR SOMME*

### Article 6 : Déroulement sportif

La formule exacte sera déterminée par le Juge-arbitre en fonction du nombre de participants. Dans tous les cas, les joueurs et joueuses seront répartis dans des poules en fonction de leur classement officiel de la seconde phase.

### Article 7: Balles

Les balles agréées seront en plastique, blanches et fournies par le comité départemental.

### Article 8: Tables

La compétition se déroulera sur 16 tables.

## Article 9: Horaires

La compétition aura lieu le 26 Mai 2024 à Ham

Début de la compétition à 9 h00 (pointage à 8 h30)

## Article 11 : Podium

Les 4 premiers seront récompensés et participeront au podium.

